

pense que j'envis, seroit d'autant plus chère...
A ces mots le dresseur prit sous le table à l'aide d'une pince, une plaque de tôle qu'il plaça sur le tabouret. Puis tirant d'un sac un superbe dindon à la crête écarlate, il le posa sur cette scène improvisée.

A peine la pauvre bête eut-elle touché la tôle qu'elle se mit à sauter pitoyable et grotesque, levant ses pattes l'une après l'autre. Mais bientôt la salle s'emplit d'une odeur de viande grillée et la foule comprit à l'aide de quel truc bien connu le dresseur faisait baser son pauvre dindon sur un objet si respectable.

Suicide scientifique

Paris, 2 décembre. — M. Albert Guelle, fils d'un ancien notaire, s'était occupé, il y a six ou sept ans, aux sciences occultes. Cette étude le passionna bientôt à un tel point, qu'il se consacra tout entier, et donna sa mission de l'emploi qu'il occupait à l'administration de l'Assistance publique, et quitta le domicile maternel, alla se fixer à Meudon, à rue des Sablons.

Esprit cultivé, traduisant facilement le grec et le latin, capable de déchiffrer l'hébreu, il avait approfondi tout ce que l'antiquité et le moyen âge ont écrit sur l'occultisme. Cet énorme travail l'avait convaincu, paraît-il, du doublement du « moi ».

Partant de cette idée que, dans les rêves, le cerveau garde son indépendance, il chercha un moyen capable de maintenir son corps dans un sommeil léthargique d'une dizaine de jours, pendant lesquels son âme, son « moi », libre de toutes entraves, pourrait errer dans l'espace, dans l'« Astral ».

Il avait imaginé, pour s'endormir lui-même, un appareil composé d'un casque assez semblable à celui d'un scaphandre, orné de deux valves dans lequel se trouvait un mélange de chloroforme et d'eau, qu'un tube amenait goutte à goutte sur les lèvres du patient.

Il avait fait, il y a quelque temps, une première expérience, mais il n'avait réussi qu'à se rendre assez sérieusement malade. Il ne se découragea pas et recommença. Les traits caractéristiques de l'appareil, à la définitive, qu'il attribua à son succès, furent de nouvelles précautions prises pour empêcher le corps de substances antiseptiques pour arrêter la décomposition, pendant son voyage; puis, après avoir tracé ses dispositions testamentaires, au cas où il ne réussirait pas, il écrivit à un de ses amis, le docteur P..., de venir le réveiller dix jours plus tard.

Le docteur P..., au reçu de sa lettre, prévint en hâte la mère d'Albert Guelle, et avec elle se rendit à Meudon. Ils trouvèrent le jeune homme étendu sur son lit, maintenu dans son appareil qui ne pouvait lui permettre le moindre mouvement. Les traits caractéristiques de l'appareil, à la définitive, qu'il attribua à son succès, furent de nouvelles précautions prises pour empêcher le corps de substances antiseptiques pour arrêter la décomposition, pendant son voyage; puis, après avoir tracé ses dispositions testamentaires, au cas où il ne réussirait pas, il écrivit à un de ses amis, le docteur P..., de venir le réveiller dix jours plus tard.

Le commissaire de police a trouvé dans les papiers de M. Albert Guelle une sorte de testament scientifique résumant ses études et se terminant par des consolations à sa mère, écrit prié de ne pas se mêler de l'issue de son expérience lui était funeste.

Un tramway dans un estaminet
Le Havre, 29 décembre. — Hier après-midi deux cars de la Compagnie du tramway funiculaire de la côte Sainte-Marie, conduits par M. Duparc, directeur de cette Compagnie, descendaient la rue Clovis, dont la déclivité est très grande.

Tout à coup, les freins ont cessé de fonctionner. Entralés par la vitesse acquise, les cars ont traversé la rue de la gare, et ont pénétré dans un débit de boissons. M. Duparc a été pris entre deux cars et a eu les jambes fracturées. On a dû travailler une heure pour le dégager. Le blessé a été transporté à l'hôpital Pasteur. Les dégâts matériels sont importants.

Acte de banditisme
Une jeune fille ligotée et bâillonnée
Anvers, 29 décembre. — Le parquet vient d'être averti d'un acte de banditisme qui a été commis, hier matin, dans une maison particulière, dans la rue de la gare, par un individu qui se présente sous le nom de Van Rompaey. Celui-ci demeure tout près de la chaussée qui conduit à Anvers; elle tient un magasin d'épicerie et d'auilages.

Il était six heures du matin; la fille aînée de la veuve Van Rompaey venait de descendre, et s'occupait d'ouvrir les volets. En ce moment deux hommes arrivèrent, qui lui demandèrent de pouvoir acheter de l'ouate. La jeune fille les fit entrer et leur remit l'ouate. Alors un des individus, sous prétexte de discuter la qualité de la marchandise, s'approcha insensiblement de la jeune fille et, montrant les prétendus défauts de l'objet

acheté, empoigna brusquement la jeune fille et lui introduisit l'ouate dans la bouche avec une telle force que plusieurs dents furent brisées.

L'autre chenapan ne resta pas inactif; pendant que son camarade étouffait les cris de la jeune fille, lui saisit une corde et lia les bras et les jambes de la victime. Ligotée comme un paquet, elle fut déposée derrière le comptoir.

Alors les bandits s'occupèrent à dévaliser tout le magasin. Ils ont volé l'argent qui se trouvait dans les tiroirs ainsi que celui de la victime avait dans son porte-monnaie. Toutes les armoires furent fracturées. Les misérables emportèrent un butin considérable.

Pendant ce temps la veuve Van Rompaey et ses fils s'étaient levés à leur tour et procédaient tranquillement à leur toilette, sans se douter de ce qui se passait au rez-de-chaussée.

La victime, après le départ des bandits, essaya de donner des coups de pied dans les panneaux du comptoir afin de faire du bruit, mais comme elle était trop solidement liée, elle dut renoncer à cette tentative; elle cogna alors la tête contre le comptoir, mais le bruit qu'elle produisit ainsi fut insuffisant, et elle se donna un coup de tête. Elle dut donc se résigner à attendre la venue de sa mère.

On devine le saisissement de la vieille femme, quand d'un coup d'œil elle vit sa fille à terre et son magasin dévalisé. Elle donna aussitôt l'alarme. Ses fils accoururent à ses appels. On délivra la pauvre fille et l'on courut avertir les voisins. Une battue fut organisée dans le village, mais ne donna aucun résultat. La fille croit que les bandits portaient des fausses barbes.

Mort de M. Herbecq
Nous apprenons la mort de M. Léon Herbecq, notaire honoraire, ancien député, ancien adjoint au maire de Maubeuge, décédé subitement dimanche, à Paris, dans sa 67^e année.

M. Herbecq avait représenté longtemps la 2^e circonscription d'Anvers à la Chambre. Il avait échoué aux élections de 1893, où le docteur Defontaine, socialiste, se présentait contre lui.

Gas de conscience
D'une commune du Cambrésis nous arrive cette amusante histoire, certifiée authentique par notre correspondant.

La scène se passe la veille de Noël, dans l'église. Le curé est assis dans son confessionnal invisible derrière ses rideaux tirés. L'ombre des grands piliers dans le long des murs avec les vacillations de la petite lampe du saculaire. Les dévotes, agenouillées autour du confessionnal, attendent leur tour. Un bruit, un froissement de jupes. Une femme sort, une jeune fille lui succède.

La petite conversation commence. Le curé : — Qu'avez-vous à dire, mon enfant ? — Mon père, rien du tout. — Cherchez bien ! N'avez-vous pas quelque remords, quelque souvenir d'une action plus ou moins profane, d'une distraction peu religieuse ? Par exemple, un bal ?

— Mon père, j'ai été au bal des sapeurs-pompiers avec mes parents. — Mon enfant, vous ne vous rappelez peut-être pas les promesses de votre baptême ? — Non, monsieur le curé. — Le jour de votre baptême, vous avez solennellement, par la bouche de vos parents et marrains, renoncé à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ; vous entendez bien, à ses « pompes », par conséquent au bal des sapeurs-pompiers !

La jeune fille en question, coupable d'avoir assisté avec ses parents au bal des sapeurs-pompiers, n'a pas été du nombre des âmes dignes de servir le Seigneur. Telle est l'histoire, tel est le cas de conscience.

Notre correspondant nous demande ce que nous en pensons. Nous pensons que le curé a usé de son droit, mais nous engageons fortement la jeune fille et toutes les jeunes filles à user de leur en n'ayant plus se confesser et en retournant au bal.

Les bals de sapeurs-pompiers et autres sont plus hygiéniques que les confessionnaux.

Déraillement d'un train de voyageurs
A SAINT-POL-SUR-TERNOISE
Un mort. — Cinq blessés.
Le train léger de voyageurs n° 1801 partant de Bully-Grenay, à 6 h. 45 du matin pour arriver à Saint-Pol, à 7 h. 55 a déraillé hier, à la bifurcation de Saint-Michel, à 500 mètres de la gare de Saint-Pol.

La locomotive est sortie des rails, s'est mise en travers de la voie et s'est renversée; deux voitures ont été culbutées et mises en pièces.

Le mécanicien, M. Darras, âgé de 36 ans, a été relevé dans un état pitoyable; il est mort après. Il était marié et père de deux enfants; il appartenait au dépôt de Saint-Pol de même que le chauffeur, M. Trouvin, qui a été grièvement blessé.

Quatre voyageurs ont été assez sérieusement contusionnés. Ce sont : — Mme Dugesse, âgée de 40 ans, demeurant rue de Pernes, à Bruay, contusions sur diverses parties du corps ; — Mme Serine, âgée de 39 ans, cabaretière, à Bruay, plaie à la jambe droite ;

Mme Grand, âgée de 39 ans, demeurant rue des Agaches à Bruay, contusions au poignet droit et à la jambe gauche ; — M. Raymond Calibre, âgé de 37 ans, manouvrier, à Diéval, contusion à la jambe droite.

Les blessés ont reçu aussitôt les secours dont ils avaient besoin.

Les dégâts matériels sont très importants. Pendant toute la matinée la circulation des trains a été interrompue sur la ligne de Bully-Grenay à Saint-Pol; on dut procéder au transbordement des voyageurs allant de St-Pol à Arras et de Saint-Pol à Béthune.

Des équipes d'ouvriers ont travaillé au déblaiement de la voie.

Nous ignorons la cause du déraillement.

Mort mystérieuse
A AUBY

Une servante baignée dans son sang
Hier matin, vers dix heures, le chef de la fonderie de l'établissement des Asturies, rentrait chez lui pour déjeuner, quand ayant appelé sa femme qu'il avait quittée à 6 heures, il fut étonné de ne pas recevoir de réponse.

Il monta à la chambre de cette dernière, et trouva la pauvre fille étendue sur le plancher, la tête dans une mare de sang.

Le chef de la fonderie fit aussitôt appeler du secours et l'on constata que cette servante Clémence Barré, originaire de Lecluse, était très grièvement blessée.

La malheureuse trop faible encore pour parler n'a pu donner aucune explication sur l'état dans lequel elle se trouvait.

Le gendarmier prévenue a ouvert une enquête et saisi l'autorité judiciaire.

Un fait à noter, c'est que la tentative d'assassinat sur l'incident a dû avoir lieu à une bonne heure, hier matin, puisqu'il y avait encore de la lumière dans la chambre de la victime.

Nous donnerons demain de plus amples détails sur cette mystérieuse affaire qui a vivement ému la commune d'Auby.

LETTRE DE BELGIQUE
(De notre correspondant spécial.)
Bruxelles, 29 décembre.

CERMINAL
Dimanche matin, a été définitivement fondée, au cours d'une réunion à la Maison du Peuple de Bruxelles, la nouvelle coopérative de librairie et d'édition socialistes. Elle portera le nom de : « Germinal ».

Les livres et les brochures à bon marché y ont été imprimés par les socialistes à côté du Vootuit de Gand et de la Presse Socialiste de Bruxelles; notamment à Morlaix, à Liège, à Huy, à Frameries et à Louvain. Chacune de celles-ci, de son côté, édite des journaux, des revues, des efforts individuels. La nouvelle coopérative groupera et centralisera ces forces, pour leur donner une ampleur inconnue jusqu'ici. Dès maintenant, il est possible de prévoir quels résultats il sera possible d'atteindre, par l'exemple suivant : l'imprimerie du « Vootuit » s'était assurée auprès de différentes coopératives de consommation le placement de plusieurs millions d'exemplaires du livre : « Les pionniers de Rochdale », qui seront distribués à titre d'étranges aux consommateurs; elle a fait un tirage de 25.000 exemplaires. Et cet ouvrage, qui comprend 96 pages, elle parvient à vendre à des centimes. C'est extraordinaire de bon marché.

Avec la nouvelle coopérative, qui disposera de tous les journaux hebdomadaires et quotidiens socialistes pour son lancement, qui établira des dépôts et des succursales partout où il y a des groupements socialistes, qui utilisera tous les moyens d'action de propagande, nous espérons atteindre des tirages de 60.000 exemplaires. Et nous provoquerons l'étonnement de tous par le bon marché et la beauté de nos travaux.

Annouciés maintenant, que nous avons déjà obtenu de différents auteurs l'autorisation de publier leurs œuvres : le professeur Gide, notamment, se trouve parmi ceux qui ainsi nous aident dans notre œuvre d'éducation.

La nouvelle coopérative s'occupera immédiatement de l'édition de « bibliothèques » complètes, de plusieurs volumes, payables par versements mensuels ou trimestriels.

LA MORTALITÉ A BRUXELLES
Au cours de la discussion du budget de la capitale, le docteur Delbaere, conseiller communal socialiste, a signalé quelle était la mortalité à Bruxelles dans les différents quartiers.

Dans les rues, habitées par les riches, boulevard Anspach, rue Belliard, rue Royale, la mortalité est de 10 par mille. Dans les quartiers populaires, rue des Vers, rue de l'Abroicrier et impasse de l'Escargot, la mortalité est respectivement de 37, de 41 et de 43 par mille, c'est-à-dire qu'elle est quatre fois plus forte.

dernier attentat à la dynamite, commis chez le député Carton de Wiart.

Le 4 janvier prochain, paraîtra le premier numéro de l'organe national de la Fédération des ouvriers boulangers : « Le Journal des Boulangers » ; il paraîtra mensuellement.

De son côté, la Jeune Garde Socialiste d'Anvers va faire paraître « De Zauers (Le Semeur) », qui sera pour la partie flamande du pays le pendant de la « Jeune Socialiste », dont nous annonçons dernièrement l'apparition.

Les travailleurs de la pierre ont tenu leur congrès national, dimanche dernier, aux Ecoussines. Il s'est spécialement occupé de son organe professionnel « Le Carrier ».

M. Devigne, député libéral de Gand, a déposé un projet de loi, prohibant la vente de l'absinthe.

La grève de Montcau-sur-Sambre s'est terminée au bout de deux jours, satisfaction ayant été donnée aux ouvriers.

Annuellement, les journalistes catholiques organisent des souscriptions au profit du pauvre homme, qui habite au Vatican; les quatre premiers ont produit plus d'un demi million de francs. Dès que le Saint-Père eut paillé la bonne galette, il lança un nouvel appel au peuple belge, sa misère étant si grande. Et les nouveaux millions d'affaires, pendant que nos sans-travail crévent de faim.

LEON MEYSMANS,
Député de Bruxelles.

Dernière Heure
L'Affaire Humbert

BRUIT DE MISES EN LIBERTÉ
Paris, 29 décembre. — L'Agence Havas publie la note suivante :
Les bruits les plus divers circulent au Palais de Justice. C'est ainsi qu'on assurait dans les couloirs, cet après-midi, que Frédéric Humbert et Emile Daubigny seraient libérés d'un examen mental et qu'il se pourrait fort bien qu'ils fussent, à la suite de cet examen médical, mis tous deux en liberté.

Une ordonnance de non-lieu interviendrait aussi, disait-on, en faveur de Maria Daurignac, la fiancée des Crawford. Il ne resterait donc plus, si les choses allaient ainsi, que Théobald Humbert et son frère Romain Daurignac, Eve Humbert ayant déjà été mise en liberté ce matin, comme on le sait.

En somme, disait-on, dans un groupe d'avocats, on réduirait l'affaire à sa plus simple expression, et de tout le bruit fait, jusqu'à présent, autour d'elle, ne sortirait que quelques années ou quelques mois de prison pour les prévenus.

LA PLAINTE DE M. CATTANI
On affirmait ce matin, que M. Cattani, s'estimant satisfait par l'arrestation des escrocs, avait l'intention de retirer sa plainte.

Le gendre du banquier, M. Reutlinger, interviewé, a déclaré que son beau-père ne lui avait jamais parlé de son intention de retirer sa plainte.

Violente tempête
Nombreux sinistres

Londres, 29 décembre. — Le télégraphe apporte de tous les ports anglais de mauvaises nouvelles. La tempête d'hier a causé de nombreux sinistres; celle d'aujourd'hui ne sera pas moins fatale, d'après les pronostics.

Le voilier à quatre mâts « Lord-Shautesbury » a dû être abandonné par son équipage à la hauteur du cap Holyhead. Les vingt-neuf membres de l'équipage ont été sauvés, au prix d'efforts héroïques, par la chaloupe à vapeur de sauvetage.

Le vapeur français « Balthazar », allant de Dunkerque à Cardiff, a fait naufrage près de Patsione (Cornoailles). Tout l'équipage a été sauvé.

Un autre vapeur, le « Lord-Devonshire », s'est échoué près d'Anglesey.

Hambourg, 29 décembre. — Le vapeur anglais « Mendelssohn » s'est échoué à l'île Langenog. Les marins ont pu gagner la côte.

enfants, vient de s'adresser aux autorités françaises pour avoir sa part de ce riche héritage. Elle prétend, preuves en mains, qu'elle est la fille naturelle de M. Durait.

Elle est née à Florence, en 1852 et a été reconnue par lui dans cette ville d'après les coutumes toscanes. On juge de la surprise causée par l'intervention de cette héritière inattendue parmi les aspirants à la succession.

Amours princières
VAINE INTERVENTION DU PAPE

Vienna, 29 décembre. — On apprend de source officielle que l'entrevue entre le d'égé du Saint-Siège et la princesse héritière de Saxe n'a donné aucun résultat. La fugitive, tout en rendant hommage aux intentions du pape, s'est refusée à rentrer en Allemagne ou même à sortir de Genève.

Léon XIII est vivement affligé de ce scandale qui rejette sur la Maison d'Autriche. Il a envoyé à l'empereur une lettre autographe pour lui exprimer ses condoléances.

La situation des réfugiés inspire de l'inquiétude à leurs amis. La princesse n'a pas de fortune personnelle. En épousant un prince étranger, elle a renoncé à sa qualité d'archiduchesse d'Autriche et perd tout droit à une pension ou à une subvention, comme en reçoivent les moindres membres de la famille impériale.

L'archiduc Léopold et la princesse Louise-Antoinette ne peuvent compter sur leur propre fortune, ruinée par la révolution de 1858. Leur grand-père, grand-duc de Toscane, avait mis toute sa fortune en propriétés foncières qui furent confisquées par le gouvernement italien. L'empereur François Joseph servit dès lors une pension à la famille déshéritée de la non-exécution de ces propriétés d'un fortage de 4 millions de couronnes; mais cette fortune sera partagée entre ses neuf enfants.

Si l'archiduc Léopold-Ferdinand ne reçoit pas une pension de l'empereur, il s'engagera dans la marine marchande, à l'exemple de son oncle, Jean Orth, ex-archiduc Salvator.

La grève de Marseille
SOLUTION DU CONFLIT

Marseille, 29 décembre. — Le double litige qui existait entre les armateurs marseillais et les inscrits maritimes d'une part, et les marins armateurs et le gouvernement d'autre part, a été réglé aujourd'hui à Marseille, par l'accord suivant : Compagnies de navigation retirent la plainte en désertion qu'elles avaient portée contre les inscrits qui ont abandonné le bord dans les conditions que l'on sait, et elles paieront à ces hommes les arriérés de leur solde réclamée. Les autres points de litige ont été réglés.

De son côté, le ministère du commerce ne fera pas supporter aux Compagnies subventionnées les dépenses résultant de la non-exécution de leur cahier des charges mais il met à leur compte tous les frais occasionnés par l'armement, avec des marins de l'Etat, des navires requisitionnés au cours de la grève des inscrits. En outre, il leur retient toute la part de subvention qu'il leur aurait payée pour l'exécution des services postaux, si la grève n'avait pas eu lieu.

La question à la grève de Marseille est donc définitivement liquidée.

Dans l'empire du Knout

Paris, 29 décembre. — L'Agence Paris-Nouvelles publie la dépêche suivante de Saint-Petersbourg : Les journaux socialistes et les journaux républicains de la Russie provoquent ici un étonnement. Il est impossible de résumer autrement que par des résumés les événements de ces derniers jours. Les journaux socialistes, et on ne peut que mettre le public en garde contre cette campagne anti-russe.

C'est ainsi qu'on a vu publiés des dépêches relatives aux récents désastres dans les Universités de la Russie; qu'il a été annoncé que des manifestations politiques s'étaient produites dans la soirée d'hier à l'École des mines de Saint-Petersbourg; que vingt mille ouvriers sans travail avaient été expulsés de Moscou et renvoyés à leur lieu d'origine; que de graves désordres s'étaient produits à la suite de la suppression de restrictions importantes ont été opérées à Saint-Petersbourg.

Ces nouvelles ne reposent sur rien, imaginées de toute pièce, sont généralement lancées de Berlin, Cracovie et Londres, d'où elles se répandent dans les journaux français dont la bonne foi est trop souvent surprise.

Explosion d'une chaudière
PLUSIEURS VICTIMES

Marseille, 29 décembre. — Une explosion de chaudière s'est produite, ce matin, rue des Tyrans, dans la soirée de dimanche, à la Rose, qui appartient à MM. Ribe et Hollis.

Les employés au nombre d'une trentaine, commencent à arriver. Quatre d'entre eux étaient déjà à leur poste.

Trois de ces derniers, malgré leurs brûlures, et malgré les blessures graves produites par l'effondrement des toitures, ont sauté par les fenêtres et échappé à la mort.

Mais le contremaître de l'usine, nommé Pierre Samat, a été projeté à fond d'une cave où son cadavre est resté pendant un état affreux.

mand ; Van Kol et Troelstra, députés néerlandais ; Adler, député autrichien ; Hyndman et Woods, députés anglais ; Anasch et Vandervelde, députés belges, et les députés russes et polonais.

L'Assemblée s'est occupée principalement de l'organisation du Congrès socialiste international d'Amsterdam. A la demande des députés allemands, qui ont invoqué l'importance de la question des élections prochaines, le bureau a décidé d'ajourner le Congrès socialiste international d'Amsterdam d'un an. Ce congrès aura donc lieu en 1904.

Une nouvelle séance du bureau s'est tenue cette après-midi.

Dans la séance de cet après-midi, le bureau international socialiste a discuté une proposition du citoyen Hyndman, député anglais, relative à la situation politique internationale et au mouvement des Etats-Unis menaçant l'Europe.

Le bureau a décidé que la délibération serait tenue secrète. Il a rédigé un rapport qui sera communiqué plus tard.

LES CONGRÉGATIONS
UNE INTERPELLATION A LA CHAMBRE

Paris, 29 décembre. — M. Paul Menier, député de l'Ardennes, vient d'avoir le président du Conseil qui l'interpeller le gouvernement sur la procédure suivie en ce qui concerne les demandes d'autorisation formées par les congrégations non autorisées et sur la procédure qu'il compte suivre, ainsi que sur le statut des congrégations autorisées.

Le gouvernement a répondu que les demandes d'autorisation formées par les congrégations non autorisées et sur la procédure qu'il compte suivre, ainsi que sur le statut des congrégations autorisées.

La situation au Maroc
LA DEFAITE DU SULTAN

Madrid, 29 décembre. — D'après des dépêches de Tanger publiées par les journaux, les rebelles ont pris aux troupes du Sultan quelques canons et ont fait de nombreux prisonniers.

Les divisions commandées par Muley el Kévir et Muley el Amrani sont presque défaits.

Les dépêches ajoutent que les rebelles ont poursuivi les troupes impériales jusque dans les postes de Fez.

Le bruit court que tous les Européens de Fez abandonneront la ville. La situation continue d'être critique.

On dit que le Sultan s'est rendu à Fez où il s'est enfermé dans son château avec de l'artillerie et toutes les munitions.

Les rebelles ont attaqué la ville.

Interview du préfet Edgar Montel

Nice, 29 décembre. — Un rédacteur du Petit Nivôis a rendu visite à M. Montel, préfet de la Haute-Vienne, actuellement à Menton, en la interviewant au sujet des racontars publiés depuis quelque temps sur son compte par certains journaux parisiens.

Vous n'ignorez pas, monsieur le préfet, lui dit notre confrère, que plusieurs journaux de Paris ont pris prétexte de votre éloignement de Limoges pour lancer sur votre compte quelques histoires plus ou moins vraies, et de plus en plus nombreuses. Vous pensez-vous de cette campagne de presse ?

— Je n'ai rien à en dire.

Et comme le rédacteur insiste : — Très surmené, lui dit-il, pendant un an et demi, j'ai eu besoin de repos; ce repos, je l'ai pris encore et c'est tout. Les journaux écrivains ont pu se tromper, mais les journaux sérieux, qui ne sont pas habitués à leur haïe, qu'ils ne m'ont rien dit.

— Et votre conversion à Lourdes ? — Et je leur laisse même dire cela. Il y a longtemps que je ne démens plus ce que l'on dit sur moi.

BORGIA!
Grand Roman Populaire
PAR
MICHEL ZEVACO
LVII
L'abbé Angelo
— Honneur ou non, je vous demande votre avis. Les hommes intelligents sont rares... et plus rares encore les serviteurs dévoués. Vous êtes de ceux-là; parlez donc en toute franchise et sans mâcher les mots. En ce moment un bon conseil, cela vaut une bataille gagnée.

de tragique dans l'état où nous sommes, ce n'est pas que vos troupes, monseigneur, aient subi un échec imparable. Les échecs se répètent. Les victoires viennent balancer les défaites. Non, ce qui est effrayant, c'est que Sa Sainteté se soit trouvée dans un tel état d'esprit qu'elle ait cru devoir mettre la mer entre elle et Rome.

était encore le secret de Dieu.
César se leva et se rapprocha de l'abbé. — Ce que pensez-vous de mon père ? demanda-t-il à brûle-pourpoint.
L'abbé eut un frisson. Il comprit que sa pensée cheminait tortueusement sur les mêmes chemins que la pensée de César.

— On vous a donc parlé de moi ? demanda Angelo en jouant la naïveté.
— Oui ; le marquis de Roccasanta.
— Le marquis de Roccasanta ? Mais il se garda bien de dire à César que le marquis avait dit de pousser jusqu'au camp, s'était arrêté à Tivoli, et qu'ils avaient eu ensemble une longue et mystérieuse conversation.

garda fixement.
— Voyons, fit-il avec un calme effrayant, cher cet homme qui venait de signer la condamnation à mort de son père, voyons, l'abbé, êtes-vous de moi avis en ce qui concerne la santé de mon père ? Parlez franchement, ne me ménagez pas la vérité, si triste qu'elle soit.

que nous avons dû laisser dans l'ombre pendant quelques chapitres ; nous voulons parler de Rosa Vanozzo.
On se rappelle comment la vieille femme avait quitté Raphaël Sanzio et Rosita, au moment où ceux-ci avaient pris la route de Florence.